

14ème législature

Question N° : 65774	De M. Gabriel Serville (Gauche démocrate et républicaine - Guyane)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > outre-mer	Tête d'analyse >DOM-ROM : Guyane	Analyse > sécurité publique. sécurité des biens et des personnes. violences. lutte et prévention.
Question publiée au JO le : 07/10/2014 Réponse publiée au JO le : 29/09/2015 page : 7463		

Texte de la question

M. Gabriel Serville alerte M. le ministre de l'intérieur sur la recrudescence inquiétante des faits de violence sur la commune de Matoury, en Guyane. Le seul quartier de Balata a ainsi été le théâtre de trois homicides par balles en moins de 24 heures. Le climat extrêmement tendu ne laisse malheureusement pas présager d'une amélioration de la situation et la population n'a de cesse de manifester sa crainte de voir la violence et la peur s'installer durablement dans la cité. Voilà pourquoi il lui demande d'adresser un geste fort à l'égard des citoyens matouriens et d'annoncer les moyens qui seront déployés et mobilisés afin que les habitants puissent enfin retrouver plus de sérénité.

Texte de la réponse

Placée sous la compétence de la gendarmerie nationale, la commune de Matoury est partie intégrante de la ZSP mixte de l'Ile-de-Cayenne depuis le mois d'octobre 2012. Afin de gagner en efficacité et en cohérence, la commune de Matoury a été entièrement intégrée dans la ZSP début 2014 ainsi que celle de Rémire-Montjoly. La lutte contre la délinquance constitue donc localement un réel enjeu au sein d'un département où la violence est marquée, subissant les influences du continent sud-américain. La déclinaison des priorités nationales en matière de lutte contre les cambriolages et les vols à main armée s'est traduite par la création d'une section d'appui judiciaire (SAJ), de plusieurs groupes d'enquête et de lutte anti-cambriolages (GELAC), d'une cellule anti-cambriolages (CAC) réunissant les services de police et les unités de gendarmerie sur la ZSP de Cayenne mais aussi par une sensibilisation des professions et particuliers exposés aux risques de cambriolages ou d'agressions. Dans ce contexte spécifique, la gendarmerie a d'ores et déjà produit des efforts conséquents pour augmenter ses effectifs, notamment à Matoury (renforcement de + 4 personnels en 2013 par exemple). Les effectifs déployés sont de 22 militaires au sein de la brigade locale, unité renforcée dans son action par le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie, la brigade de recherches mais également le renfort de 25 gendarmes mobiles. Avec ces moyens humains, la gendarmerie multiplie les actions menées en ZSP tant dans le domaine préventif que répressif, mettant en oeuvre l'ensemble des outils à sa disposition. Amorçées notamment dans le cadre du dispositif ZSP, les multiples actions menées s'inscrivent dans le cadre d'une synergie globale avec les différents acteurs, institutionnels mais également associatifs. Les contacts ainsi établis avec le service en charge du développement social urbain (DSU) de Matoury sont très étroits dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Si l'engagement au service de la population et la prise en considération de ses préoccupations en matière de sécurité animent au quotidien les actions menées par la gendarmerie, il apparaît, à l'analyse du contexte local, que la lutte contre la délinquance dans un département atypique comme la Guyane dépasse le seul ressort des forces de sécurité. La lutte contre l'habitat illégal, le chômage, la déscolarisation, l'absentéisme scolaire et la prolifération des armes de chasse en sont quelques exemples. Le dispositif mis en place

cherche à obtenir rapidement un effet visible et durable dans la lutte contre la délinquance afin d'atténuer le sentiment d'insécurité. Il s'agit d'accentuer la présence de la gendarmerie dans les créneaux horaires les plus sensibles en travaillant étroitement avec la police nationale mais aussi les élus des communes concernées et l'ensemble des acteurs de prévention. Ainsi, s'agissant d'une ZSP mixte police-gendarmerie, la gendarmerie de Guyane veille à la qualité de la coordination des actions avec la police nationale. A cet égard, il existe depuis deux ans une cellule anti-cambriolages chargée de coordonner l'effort des forces de sécurité dans ce domaine particulier. De plus, depuis août dernier, le préfet a mis en place une nouvelle gouvernance avec le procureur de la République afin de renforcer le pilotage pour favoriser les échanges d'informations et surtout mobiliser l'ensemble des partenaires et des collectivités locales concernées. Au sein du cabinet du préfet une « mission sécurité » composée de deux officiers (gendarmerie et police), et d'un attaché, est chargée d'assurer le suivi des actions entreprises dans le cadre des deux ZSP de Guyane. Outre le contrôle de zone, la gendarmerie apporte également une réponse judiciaire aux problématiques locales avec le renforcement de la brigade des recherches de Matoury (1 OPJ intégré dans les EGM venant de métropole et déployé en renfort à la BR) et la création du GELAC. Prochainement, des mesures seront également adoptées afin de faire évoluer le dispositif de police judiciaire, aux Antilles et en Guyane. La compagnie de gendarmerie départementale de Matoury s'est particulièrement investie dans le domaine de la prévention et de la coproduction de sécurité. Dans ce cadre, deux conventions de coordination avec les polices municipales de Rémire-Montjoly et Matoury ont ainsi été signées et un dispositif de prévention et de lutte contre la délinquance aux abords des établissements scolaires a été développé avec la signature du protocole EVIDENCE avec le rectorat. D'autres projets sont en cours de finalisation comme le dispositif de « participation citoyenne » ou celui d'alerte SMS à destination des commerçants locaux. De même, la gendarmerie de Guyane a mis en place un intervenant social au profit de la brigade de Matoury afin de favoriser l'identification et la prise en compte des situations de violences conjugales ou intra-familiales. Par ailleurs, le préfet, le procureur et les maires des communes en ZSP organisent des rencontres avec les habitants au cours desquelles la population fait part de ses préoccupations et de ses attentes qui donnent lieu à la constitution de groupes de travail réunissant des représentants de la gendarmerie, de la police, des élus, et de diverses associations dont certains ont déjà apporté quelques réponses concrètes qui devraient impacter notamment la commune de Matoury (renfort de 10 gendarmes mobiles en complément des 25 déjà dédiés à la ZSP, renfort en policiers municipaux, développement de la vidéoprotection avec les financements étatiques, remise à niveau de l'éclairage public dans les zones à risques, création d'une brigade éco-citoyenne avec des emplois aidés, arrêtés pour interdire la vente d'alcool réfrigéré et mise en place d'une heure limite pour la vente d'alcool ainsi qu'une proposition d'heure de fermeture de certains commerces).